

TARIFS au 1er Janvier 2018

HEBERGEMENT (€)

Types logements	Redevance		TOTAL (€)
	Loyer	Charges mutualisées*	
T 1 BIS (30 m²)** (personne seule)	544,28	641,30	1 185,58
T 1 BIS (30 m²)** (couple)	544,28	1 026,08	1 570,36
T 1 (24 m²)	479,05	641,30	1 120,35

* charges mutualisées: entretien des parties communes, animation, personnel de nuit, électricité des parties communes, chauffage, eau, téléassistance

** possibilité d'accueillir un couple

Hébergement temporaire (Pension complète)	60,00
Hébergement temporaire attribué inoccupé (hospitalisation ou autre) : Déduction du prix des repas	

REPAS	Résidents			Invités extérieurs
	le repas (€)	30 jours	31 jours	le repas (€)
Petit-déjeuner	1,53	45,90	47,43	-
Déjeuner	5,53	165,90	171,43	11,00
Dîner	3,42	102,60	106,02	9,00

Blanchisserie

Forfait mensuel (€) pour 4 lessives	Lavage, Séchage, Repassage	32,00
	1 machine par semaine - Traitement individuel du linge marqué au nom du résident	
Tarif par lessive supplémentaire ou à l'unité	Lavage, Séchage, Repassage	8,00

LES AIDES

Aide au logement - Délivrée par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Aide sociale au repas - Délivrée par le Conseil Général du Cher

Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) - Délivrée par le Conseil Général du Cher

Aide des Caisses de Retraite pour des heures d'Aide Ménagère (GIR 6 et 5)

EXEMPLE DE TARIFS (pour une personne seule et pour un mois de 31 jours)

Type de logement	30 m ²	24m ²
Loyer + Charges	1 185,58	1 120,35
Loyer + Charges + Déjeuner	1 357,01	1 291,78
Loyer + Charges + PDJ + Déjeuner	1 404,44	1 339,21
Loyer + Charges + PDJ + Déjeuner + Dîner	1 510,46	1 445,23
Loyer + Charges + PDJ + Déjeuner + Dîner + Linge	1 542,46	1 477,23

Le **Téléphone** et l'**EDF** des appartements sont à la charge du résident

Les **heures d'Aide à Domicile** sont à la charge du résident

MARPA des Meaulnes - Siret : 41859968400028

4 rue des fossés - 18380 La Chapelle d'Angillon

Téléphone: 02 48 73 48 13 - www.marpa-des-meaulnes.fr